



DNID Direction Nationale
d'Interventions Domaniales

La Commission Administrative Paritaire Locale de la liste d'aptitude de C en B pour la DNID (2018) s'est réuni jeudi 15 novembre 2018 à 10 h 30.

FO - DNID, ainsi que les autres OS élues pour cette CAPL, était présente et a défendu les agents devant la Direction.

Conditions statutaires à remplir

- Être agent administratif ou agent technique des finances publiques.
- Justifier d'au moins 9 ans de services publics.

La valeur professionnelle est appréciée sur la base des critères suivants :

- Prise en compte des évaluations/notations des 5 dernières années, sans réserve ni attente,
- Aptitude à exercer les fonctions du corps supérieur,
- Aptitude à la mobilité fonctionnelle et à la mobilité géographique,
- Parcours professionnel (nature des fonctions exercées, participation à des concours...)

Liste d'aptitude 2018 à la DNID

- 40 agents pouvaient être candidats.
- 8 agents se sont portés candidats (taux de candidature 2018 : 20%).

Une seule place était proposée par la DGFIP pour la DNID.

La Direction a présenté le tableau des candidats classés par ordre alphabétique selon trois catégories « Excellent », « Très bon » et « À

Liste d'aptitude de C en B pour 2018

revoir ».

Au regard de la liste d'aptitude fournie par la Direction à l'ouverture de la CAPL, **FO - DNID** a soutenu l'ensemble des agents inscrits sur la liste d'aptitude sur les nouveaux principes de sélection, mais aussi sur un principe de cohérence entre les agents.

Pour ces raisons, **FO - DNID** a proposé de faire monter deux agents de plus dans la catégorie « Très bon », mais la Direction n'en a accepté qu'un seul afin d'avoir une certaine homogénéité de la liste d'aptitude.

A l'issue des travaux de cette CAP locale n° 2 des contrôleurs, la Direction a donc finalement proposé le classement de deux agents en « Excellent », deux agents en « Très bon » et quatre agents en « À revoir ».

Les organisations syndicales ont voté POUR (FO - DNID et CGT) à l'exception de Solidaires qui s'est abstenu.

FO - DNID dénonce l'inexorable baisse drastique des promotions qui diminuent d'année en année sur le plan national.

Pour **FO - DNID**, un tel contexte budgétaire d'austérité ne pourra qu'accroître le nombre d'agents qui termineront leur carrière sans pouvoir bénéficier d'une promotion, et nous avons rappelé notre revendication pour toutes et tous, d'un accès à la catégorie supérieure à titre personnel.

Pour l'année prochaine, **FO - DNID** invite tous les agents à s'inscrire sur la liste d'aptitude d'avancement de cadre C en cadre B.



Du 29 novembre au 6 décembre 2018
VOTEZ ET FAITES VOTER

